

Bulletin municipal MAURESSAC

Juin 2019

Edito - Bilan 2014-2019



Chères Mauressacoises, Chers Mauressacois,

Il y a maintenant cinq ans, vous avez décidé de nous apporter votre confiance en nous confiant la gestion de notre village pour les six années à venir. Nous avons accueilli ce choix avec honneur bien entendu, mais aussi avec la pleine mesure de la responsabilité qui était la nôtre. Ce 23 mars 2014, nous avons passé un contrat moral avec vous : celui de garder le cap, en mettant en œuvre nos engagements, pris avec la seule ambition de défendre l'intérêt général de la commune.

Il nous est paru naturel de revenir vers vous afin de faire le point sur ces cinq années d'actions de façon tout-à-fait transparente, comme nous avons toujours coutume de procéder. Vous le savez, ces dernières années, la gestion des collectivités locales a vu de nombreux obstacles se dresser sur son chemin, principalement caractérisés par le désengagement de l'Etat envers les communes.

L'ampleur drastique de la baisse des dotations de l'Etat entraîne de grosses difficultés pour les communes dans la gestion de leur quotidien mais aussi dans celles de leurs projets. Cette réalité a conduit l'équipe municipale à redoubler d'efforts en termes de recherche de financement mais aussi d'économies afin de préserver la bonne santé financière de Mauressac.

Aujourd'hui, tout en restant prudents, nous pouvons être satisfaits du travail accompli puisqu'en cette période de crise, l'équipe municipale est parvenue à présenter un budget 2018 sain et équilibré. Notre satisfaction provient également du fait que cette gestion rigoureuse des deniers publics ne s'est pas faite au détriment de nos engagements et du dynamisme de la commune.

En effet, à l'heure de dresser le bilan, nous constatons que 70 % des promesses de campagne ont d'ores et déjà été honorées. Aujourd'hui, plus que jamais, Mauressac est un village actif, un village qui vit ! Les nombreuses festivités organisées tout au long de l'année, la mise en accessibilité des bâtiments communaux, la création d'un atelier municipal dont les travaux devraient commencer en septembre 2019, le lancement du plan local d'urbanisme (PLU), la rénovation de l'éclairage public, le développement des réseaux sociaux et bien d'autres actions encore nous montrent que notre village continue d'avancer, avec enthousiasme. Fait important pour nous, la proximité qui unit les habitants et l'équipe municipale est un fil conducteur qui accompagne notre projet.

La crise économique qui perdure et le flou persistant sur les futures contributions financières de l'Etat nous confrontent à un avenir incertain. C'est pourquoi, nous poursuivons sur cette voie que nous avons tracée, avec le même sérieux et le même sens des responsabilités qui font de Mauressac un village sainement géré. Votre confiance est notre moteur, et c'est ensemble que nous la parcourons et que nous garderons le cap !

Le Maire,
Wilfrid PASQUET

PLU

Qu'est-ce qu'un
Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme réglementaire qui fixe les dispositions relatives à l'occupation des sols à l'échelle de la commune.

Il s'appuie sur un projet de territoire qui définit des orientations de développement en termes de démographie, de logement, d'équipement, de déplacements, d'environnement, de cadre de vie, etc..

Il fixe l'ambition de la commune et son projet de développement à une dizaine d'années environ pour répondre aux enjeux du territoire dans le respect des cadres législatifs et réglementaires d'échelle supérieure (intercommunalité, SCoT, etc.).

A quel moment la population est associée ?

Les Mauressacois pourront prendre connaissance du projet et s'exprimer à plusieurs étapes clés de l'étude :

- Tout au long de l'étude un registre sera mis à disposition en Mairie pour recueillir vos observations sur le dossier et demandes personnelles. Il est également possible d'écrire directement au Maire.
- Deux réunions publiques sont prévues, l'une fin août, la seconde en 2020.
- Les documents d'étude seront progressivement mis à disposition à la Mairie ou sur le site internet de la Mairie www.mauressac.fr
- Une enquête publique sera organisée lorsque le PLU sera arrêté, probablement courant 2020.

Le budget

Quelques rappels

Nous souhaitons vous présenter le budget 2019 voté en Conseil Municipal le 8 avril 2019 et également vous détailler les financements des réalisations plus récentes effectuées sur la commune.

Pour rappel, présentation du contexte :

En 2014, deux évènements successifs vont nous amener à orienter les futurs travaux :

- un courrier de la Préfecture délivre un avis défavorable pour l'accueil du public dans la Salle des Fêtes. Cela entraîne des difficultés immédiates pour la Commune, les habitants et les Associations, nous ne pouvons pas échapper à la mise en conformité.
- la Loi concernant l'accessibilité aux personnes handicapées des Établissements recevant du Public (ERP) nous impose au 31 décembre 2014 de donner un agenda de mise en place sous 3 ans. Cela concerne : l'église, la Mairie et la Salle des Fêtes car l'école plus récente répond aux différentes normes.

Nous consultons plusieurs organismes dont notamment l'ATD (Agence Technique Départementale) pour chiffrer plusieurs options.

La première option consistant à transférer la Mairie dans la maison située impasse des Lavandières s'avère trop onéreuse et ne résout pas le problème d'accessibilité de la Salle des Fêtes.

L'option retenue est de concentrer les travaux sur le bâtiment commun Mairie et Salle des Fêtes, en descendant les bureaux au Rez-de-Chaussée.

En Février 2016, le Conseil Municipal vote la vente de la maison située impasse des Lavandières à 75 000 €, ce qui permettra de financer le démarrage des travaux.



2016-2018

Mise en conformité de la salle des fêtes et travaux liés aux économies d'énergie

	COUT HT	SUBVENTIONS
Alarme incendie / Porte Coupe-Feu	4 459,18 €	1 500,00 €
Toiture	24 547,00 €	8 400,00 €
Chauffage (pompe à chaleur) commun avec la Mairie	9 570,00 €	7 169,00 €
Isolation extérieure	14 528,88 €	5 805,94 €
Gouttières	1 005,95 €	402,38 €
Flocage coupe-feu	12 964,55 €	6 482,00 €

Transfert de la mairie au RDC, création d'une cuisine dans la salle des fêtes, aménagement des WC et changement des menuiseries

Cloisons	8 130,84 €
Peinture	6 673,00 €
Maçonnerie	15 398,65 €
Menuiserie	20 330,87 €
Plomberie	4 315,46 €
Electricité	7 929,40 €
Monte-personne	13 690,00 €
Carrelage	2 632,10 €
TOTAL	78 822,19 €



SUBVENTIONS RECUES	
FIPH	20 850,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 255,85 €
DETR	26 976,00 €
TOTAL	49 081,85 € soit 62,27%



Travaux église

Aménagement parking + revêtement	19 558€
----------------------------------	---------



Autres travaux réalisés

Nous avons dû également faire face à plusieurs travaux suite aux dégâts d'orages de plus en plus fréquents et violents.

Nous procédons régulièrement et chaque année à des travaux d'enrochement, réfection et création de fossés ou plantation de haies.



Le budget 2019

Les graphiques suivants vous présentent les grandes lignes du budget 2019.

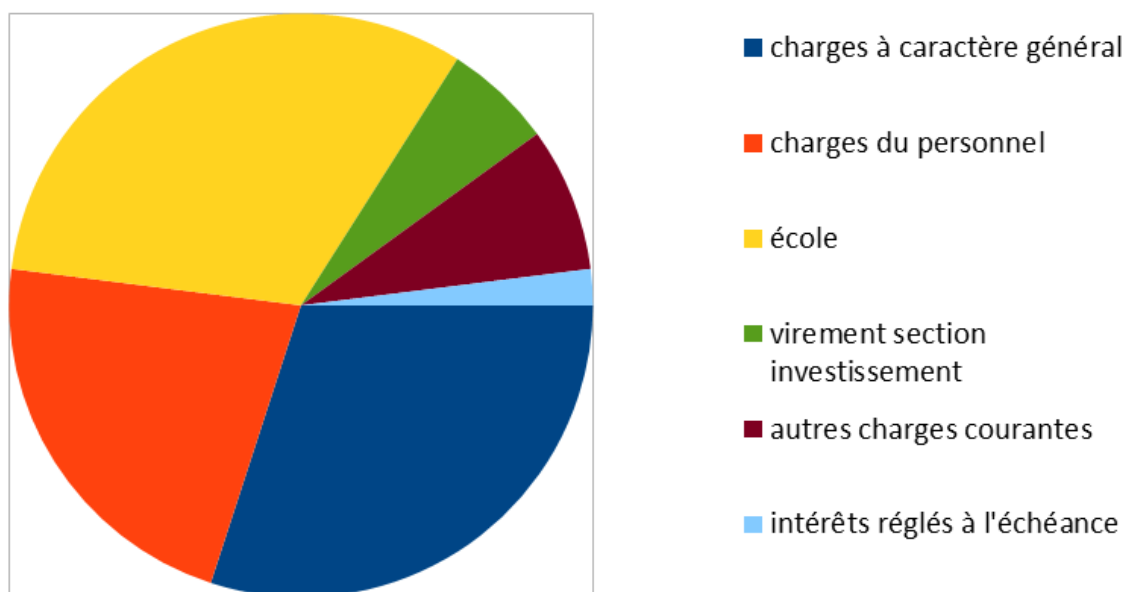
On trouve 2 grandes parties : **le fonctionnement**, qui finance le quotidien de la commune, et **l'investissement**, qui finance les projets à venir et le moyen et long terme de notre commune.

Le budget fonctionnement

Il s'équilibre à hauteur de 344 618,61 € pour 2019.

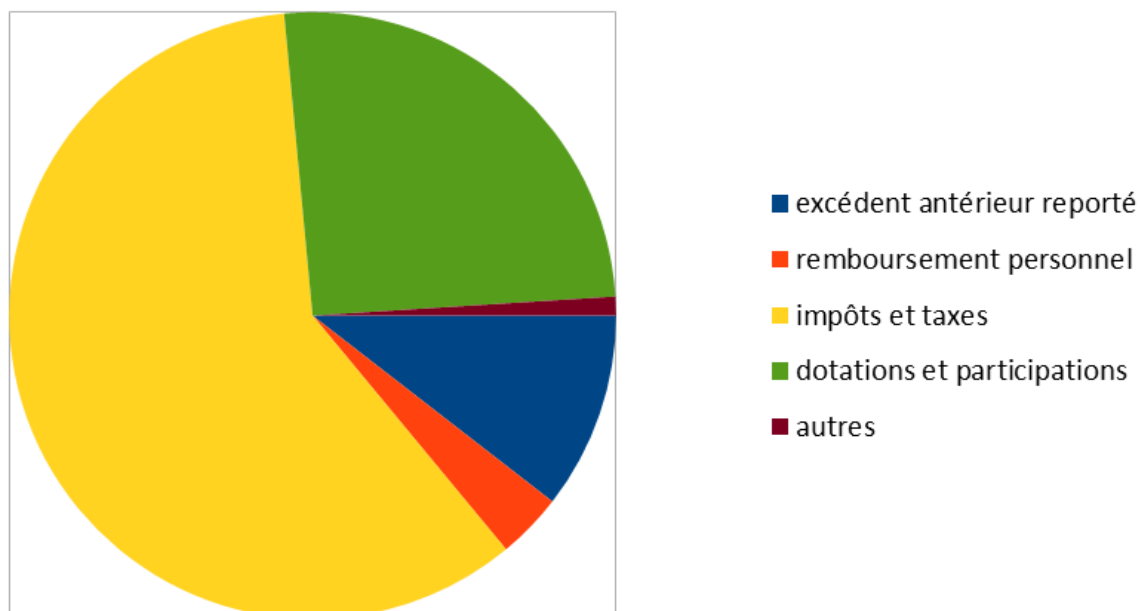
Les dépenses de fonctionnement :

La participation aux écoles ainsi que les charges de personnel représentent plus de la moitié de nos dépenses. Le fonctionnement courant de la Mairie (matériel, carburant, achats divers, maintenance.....) consomme 30% du budget.



Les recettes de fonctionnement :

Plus de la moitié des recettes sont assurées par la collecte des impôts et environ un quart par les dotations ou participations intercommunales, départementales ou nationales.



Le budget investissement

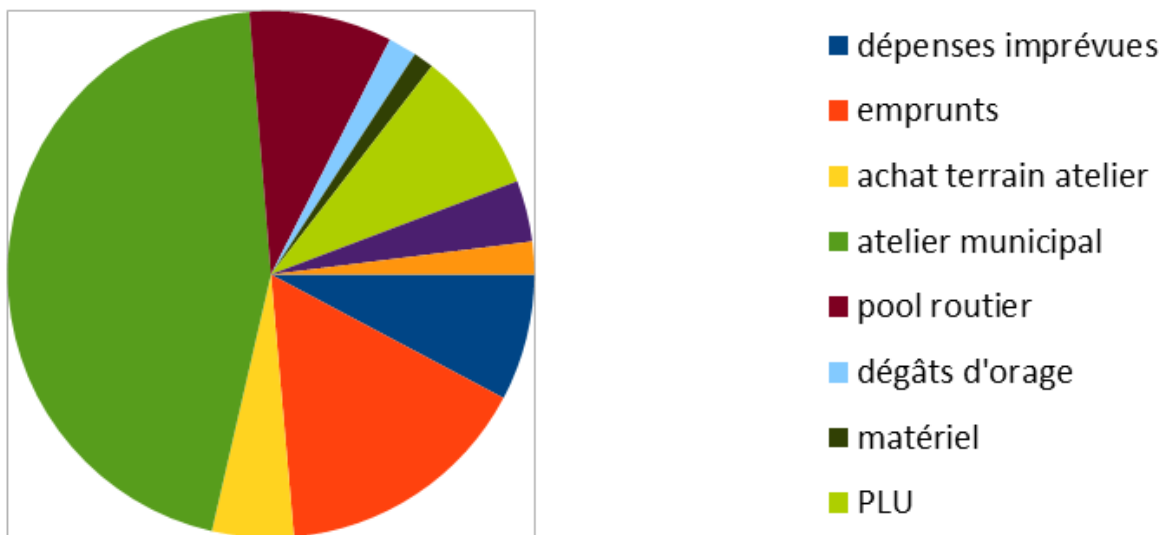
Il s'équilibre à hauteur de 431 376,19 € pour 2019.

Les chiffrages des différents projets sont les suivants :

- ↔ construction atelier municipal + acquisition du terrain : 200 000 €
- ↔ pool routier : 35 000 €
- ↔ travaux d'urbanisation : 15 000 €
- ↔ dégâts d'orage : 7 000 €
- ↔ élaboration du PLU : 35 000 €
- ↔ achat matériel : 5 000 €

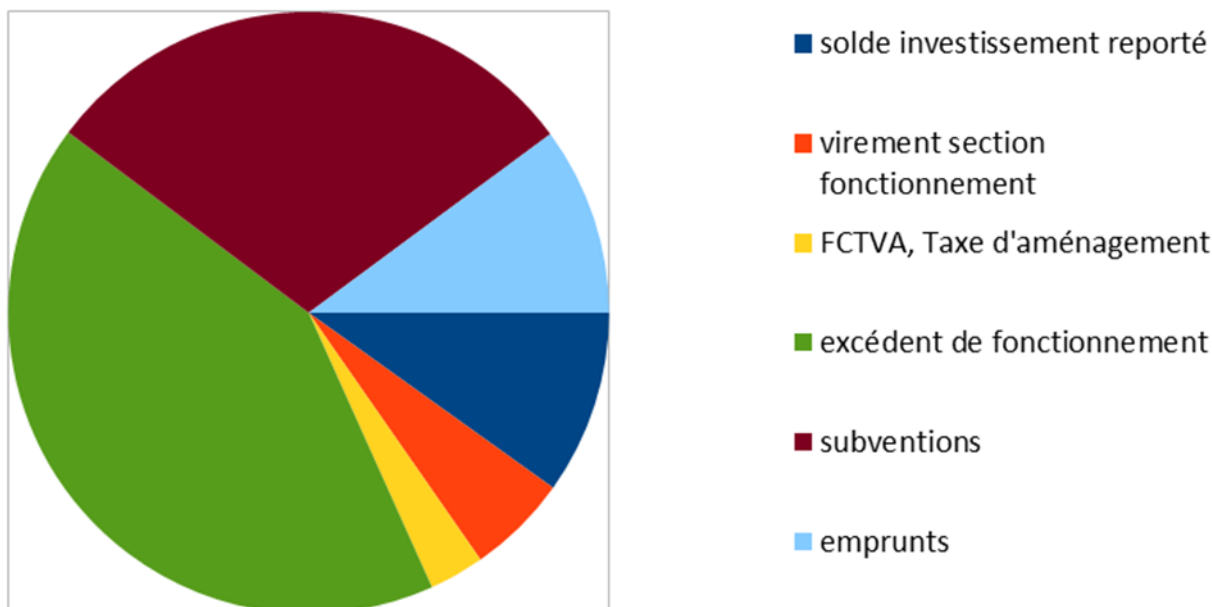
A cela s'ajoutent les emprunts, les dépenses imprévues et l'ensemble des immobilisations.

Les dépenses d'investissement :



Les recettes d'investissement

2/3 des recettes sont composés de l'excédent de fonctionnement et des subventions perçues.



Le moustique tigre

Privons-le d'eau !

Les femelles du « moustique tigre » pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs. Les gîtes de reproduction sont de micro dimension, toujours en milieu urbain ou périurbain, jamais en milieux naturels humides ouverts.

Ce sont, soit des biotopes naturels tels que des creux d'arbres, soit des petites collections d'eau artificielles telles que, par exemple : seaux, vases, soucoupes, fûts et citernes, écoulements de gouttières, pneus, boîtes de conserve, et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

Les gîtes de reproduction sont donc, en grande partie, fabriqués par l'Homme. Alors si vous êtes dans cette situation, ne tergivez pas, car la façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances, c'est d'évacuer les eaux stagnantes ou, mieux encore, de supprimer physiquement ces gîtes.

Pour en savoir plus : <http://www.moustiquetigre.org>



Mauressac en fête

Programme des 5, 6 et 7 juillet

VENDREDI 5 JUILLET

20H00 MOULES FRITES

Animé par **TONIO** ambiance Gipsy

Tarifs : Apéritif - Moules / Frites 9 €
Apéritif - Saucisses / Frites 8 €

REPAS SUR
RESERVATION



23H00 DJ EVENT SHOW



DIMANCHE 7 JUILLET

10H30 MESSE

 suivie du dépôt de gerbe

11H00 Exposition de VÉHICULES ANCIENS

12H00 APÉRITIF

 offert par la municipalité

SAMEDI 6 JUILLET

13H30 Concours de PÉTANQUE

 en doublette

20H00 CASSOULET

Bal musette avec l'orchestre
Serge VERGNES

Tarifs : Apéritif / Entrée / Cassoulet / Dessert
Vin et café compris – **Apportez vos couverts**
Adulte 15€ – Enfants 6 à 12 ans 10€

REPAS SUR
RESERVATION



13H30 Concours de PÉTANQUE

 en doublette

20H00 ENTRECÔTE FRITES

Soirée animée par le groupe
TNT – POP ROCK

Tarifs : Apéritif / Entrée / Entrecôte
Dessert / Vin et café compris
Apportez vos couverts
Adulte 15€ – Enfants 6 à 12 ans 10€

REPAS SUR
RESERVATION



22H00 FEU D'ARTIFICE



Nouveau à Mauressac !

Un espace de convivialité

Un espace de convivialité est à votre disposition à la mairie. Au premier étage, nous pouvons nous rencontrer, aux heures d'ouverture. Papoter, échanger, jouer aux cartes, scrabblor, ...
Être ensemble pour un petit moment, à l'abri des intempéries.

Venez, nous choisirons une ou des activités communes.

Chantal 05.61.50.58.43

Etat civil

Décès :

20 mai 2018 : Pietro DISSEGNA

21 décembre 2018 : Edmond, Noël CHARPENTIER

Naissances :

03 janvier 2018 : Yousef MANSOURI

06 mars 2018 : Anaïs RODRIGUES

04 avril 2018 : Eden, Carmelo, André CARRIERE

30 mai 2018 : Matilda, Susie, Anahita ALARCON

21 octobre 2018 : Lylou, Stéphanie, Mila SAFFON

21 décembre 2018 : Lou-Anna, Chantal LAGARDE REBOUT

1^{er} mars 2019 : Jolan, Alessio BOUTON

14 mars 2019 : Manessa, Carine, Takoua CADIRAT

09 mai 2019 : Maël, Robert, Rafaël GARCIA

13 mai 2019 : Mathis ROUSSEAU

04 juin 2019 : Shayane, Béatrice, Marie MARTINEZ

Mariages :

12 mai 2018 : Mathilde, Marie, Elise SARRAZIN et Santiago DIAZ TOMADUZ


26 mai 2018 : Brenda, Tressy, Nathaly BAUER et Jérémy LAGUILLONIE


1^{er} décembre 2018 : Mélanie, Lucette, Hélène FREDIANI et Patrick GARCIA

02 février 2019 : Romy, Geneviève DANFLOUS et Evgeny Vladimirovich TOLMACHEV

Horaires


Mairie


 Le secrétariat de mairie vous accueille :
les **mardis et vendredis de 14h00 à 18h00.**

 05.61.50.62.00

 www.mauressac.fr

Syndicat d'initiative

 L'accueil est assuré en juillet-août, à la mairie :
du **mardi au samedi**
de **9h00 à 12h00** et de **13h00 à 17h00.**

 05.61.08.37.72

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS

05 61 50 62 00 – 06 43 42 25 17 – 05 61 08 37 72

Mairie
Mardi / Vendredi

René
Après 19h

Syndicat d'initiative

LES TICKETS SONT A RETIRER A LA BUVETTE OU A LA MAIRIE

